



Déclaration liminaire du CHSCT du 17 octobre 2019

Partout dans le monde, sous couvert de « réformes » ce ne sont que régressions et répressions en tous genre. Seul résultat : la démocratie recule de jour en jour, à Hong Kong, en Egypte, En Algérie, en Turquie où la rue est sauvagement réprimée, emprisonnée, les peuples terrifiés par des régimes toujours plus autoritaires.

En France, la liberté, l'égalité et la fraternité paraissent toujours aux frontons de nos mairies et pourtant ! Le gouvernement réprime chaque semaine les manifestations, encore très violemment samedi dernier à Toulouse. Nous n'oublierons jamais qu'à Toulouse, nos collègues ont dû se rendre au tribunal parce qu'ils défendaient leur outil de travail ! Nous y avons vu que la police républicaine matraque sans discernement les observateurs de la ligue des Droits de l'Homme alors qu' à Nantes, on précipite des fêtards dans la Loire.

Dans notre beau pays de droits de l'Homme, les salariés subissent avec désarroi la dégradation de leurs conditions de travail. Comment ne pas rappeler le nom de Christine Renon, cette directrice d'école qui s'est défenestrée à Pantin, laissant une longue lettre explicite sur les souffrances professionnelles dont elle était victime ? (Vous trouverez sur le site internet de la CGT Finances publique 31 cette lettre qui ne doit pas passer sous silence). Mercredi de la semaine dernière, des milliers d'enseignants étaient en grève pour dire «Ça suffit, maintenant, toutes ces réformes, ça doit s'arrêter». Le ministre de l'Éducation Nationale Blanquer, de son côté, a déclaré le 2 septembre 2019 : « c'est une des meilleures rentrées que j'ai connu»...

Dans notre ministère, notre collègue et camarade Pascale, du SIE d'Yvetot, a mis fin à ses jours dans les sous-sols de son Centre des Finances publiques, anéantie qu'elle était par le déménagement programmé de son service. Pascale n'avait pas été épargnée par la vie, le travail et la bonne ambiance qui régnaient dans son service étaient la seule bouée qui la tenait debout. Son encadrement avait été alerté, sans réagir...Quatre autres collègues se sont donnés la mort ces dernières semaines, pourrions-nous être, pour une fois épargnés de l'indécente justification des seuls problèmes personnels ?

Dans notre département, la CGT a demandé un groupe de travail sur les agents en difficulté. Le point de départ de ce groupe de travail était pour nous le suicide de notre collègue Pascal pour lequel la responsabilité de l'administration a été reconnue par le tribunal administratif. Une première réunion a eu lieu et le compte rendu qui nous a été communiqué, ainsi que le fait que la seconde réunion tarde, ne nous invite pas à l'enthousiasme. Notre objectif était un peu de travailler au « plus jamais ça ! », à travailler à décortiquer ce qui dans la chaîne de gestion et de responsabilités a conduit notre collègue à commettre un geste définitif. Or, voici que l'on nous propose l'intervention d'un docteur en psychologie qui viendrait informer l'encadrement supérieur sur la détection des signaux précurseurs du suicide. Nous prenons acte, mais pouvons-nous croire un seul instant qu'il sera la solution béatement miraculeuse aux problèmes d'effectifs qui nous

empêchent d'accomplir sérieusement notre travail, à l'empilement de réformes des services qui rendent la matière de moins en moins compréhensible pour les collègues, sans parler des usagers ?

Alors que notre ministre Darmanin, continue, lui aussi, à pavoiser dans les médias, mentant en faisant des raccourcis de vendeur de foire sur les deux milliards de recouvrements supplémentaires grâce au PAS, vantant ses réformes, son fidèle valet, le directeur général Fournel franchit, lui, un cap dans l'ignominie, en refusant de se lever à Bercy lorsque les 4 camarades secrétaires généraux des OS de l'intersyndicale ont proposé une minute de silence en hommage aux cinq collègues décédés... L'inhumanité de nos « managers » s'affiche de plus en plus de façon décomplexée, qui méprisent les salariés que nous sommes, non contents de leur ôter toute fierté d'accomplir leurs missions en détruisant chaque jour un peu plus l'outil de travail. Quelle hypocrisie quand ce gouvernement et ses administrations jouent les vertueux à grand renfort de grands débats et de pseudo-concertations dans tous les domaines !

Une cerise supplémentaire sur le gâteau empoisonné de ce CTR : la publication de ce message par la direction générale sur son intranet :

« Cette instance a été boycottée par les organisations syndicales le 20 septembre puis le 3 octobre. L'administration n'a donc pas été en mesure de recueillir les éventuelles propositions des organisations syndicales qui auraient permis de renforcer les droits et garanties apportés aux agents. Elle reste bien entendu à l'écoute des représentants du personnel sur ces sujets et sur l'ensemble de ceux qui relèvent du dialogue social, avec la volonté de poursuivre l'amélioration de la qualité de vie au travail. »

Voilà que le directeur général des Finances publiques, après la grande prestation de son adjoint Magnant à Toulouse, emplit de suffisance et de mépris, après avoir craché au visage des familles en n'honorant pas la mémoire de leurs défunts, se paie devant l'ensemble des collègues de la DGFIP la tête de leurs représentants au CTR.

Quels relents de pastilles douceâtres, d'eau gazeuse et de charte du travail dans cette manière de traiter les organisations syndicales qui ne collaborent pas à la corporation, à la « famille ». Messieurs les énarques qui nous « dirigent », peu d'entre nous dans la parité syndicale ont fréquenté les mêmes bancs que vous, mais il suffit d'être allé en classe de troisième pour avoir lu la loi du 4 octobre 1941 :

*« L'expérience a montré que partout où des hommes de bonne foi se réunissent pour une explication loyale et franche, les oppositions s'atténuent, les malentendus se dissipent, l'accord s'établit, dans l'estime d'abord, dans l'amitié ensuite ... / ...Mais les syndicats ne seront plus les syndicats de tendance du passé. S'ils demeurent voués dans chaque profession à la représentation d'une même catégorie sociale (patrons, ouvriers, cadres), ils seront désormais obligatoires pour être forts, uniques, pour être francs. Leur activité sera désormais strictement limitée au domaine de leur profession. Ils vivront et fonctionneront sous l'autorité des **comités sociaux** et en s'inspirant de leurs doctrines qui ne sauraient être elles-mêmes que celles du gouvernement.*

Pas besoin d'aller plus avant dans les commentaires sur ce sujet, ceux qui veulent comprendre comprendront, ceux qui ne le veulent pas joueront les vierges effarouchées...

Autre petit sujet d'inquiétude pour nous : nous venons de découvrir qu'un conseil de discipline était en cours à l'encontre d'un collègue pour des propos tenus sur la page Facebook « DgfiP en colère ». Sans juger de ce qui a conduit à cette « mise en examen », il est sympathique de savoir que des collègues ou encadrants sont présents sur cette page privée pour balancer les collègues aux directeurs locaux. Je ne sais pas pourquoi mais ça me fait penser à quelque chose ...

Monsieur le Président, les revendications que nous avons posées dans les services de nos différentes administrations au printemps sont toujours d'actualité.

Le CHSCT 31 va être confronté, le peu de temps qu'on va lui laisser à vivre (remplacé par le « Comité social », toute ressemblance avec la loi de 1941 précédemment citée ne serait que fortuite ...), à la déflagration pour les personnels des finances des restructurations à marche forcée. Celles-ci sont imposées par un personnel politique, dont notre ministre de tutelle est le plus parfait exemple, obnubilé par le seul objectif comptable de réduction des dépenses publiques et prêt pour cela à tuer toute notion de contrôle et de régulation.


Pour satisfaire aux standards ultra-libéraux de cap 2022, pour s'inscrire dans un État au seul « service d'une société de confiance », vivrions-nous la mise à mort de ces empêcheurs de commercer en rond que sont les douaniers ? Le rapport Gardette, en tout cas, est pour le moins générateur de RPS pour les personnels concernés par le transfert de la presque intégralité des taxes à leurs collègues de la DGFIP (sans bien sûr y prévoir la moindre création d'emploi...) ou le resserrement du réseau informatique, très impactant pour la DNSCE ...

Avant de conclure, quelques remarques liminaires à la volée sur les points à l'ordre du jour de notre instance :

Point 5 (fermeture de la recette des Douanes de Toulouse): une des plus belles analyses juridiques qu'il nous ait été donné de lire depuis plusieurs années. Nous y reviendrons dans le débat ...

Point 6 (réorganisation du CDIF de Toulouse) : sans plan, c'est certainement plus facile d'enfumer les représentants des personnels ... (dernière minute : les plans sont arrivés hier avec également une visite technique de l'ISST qui date du début de l'été : les mots nous manquent ...)

Sur le point 8 (déménagement de Paerie Régionale), une petite publication du 10 octobre sur l'intranet de la DGFIP 31

 **10 octobre 2019**
Actualité

Le déménagement de la Paerie Régionale s'est déroulé du 7 au 9 octobre

Le service est désormais installé **Place Occitane**.
Adresse postale : 15, place Occitane 31039 TOULOUSE CEDEX 9
et numéro de téléphone 05 61 26 59 00

Bonne installation à tou.te.s !

Sans commentaires, ni maintenant, ni plus tard.

Alors oui, M. le Président, le rythme à marche forcée des centralisations et autres fermetures et

transferts de mission s'accélère encore. Les représentants CGT feront en sorte, dans le cadre des missions de l'instance, de rappeler à l'administration qu'elle est soumise à une réglementation et qu'elle ne peut s'en affranchir, comme le tribunal le lui a rappelé pour la fermeture de la recette régionale de Toulouse qui nous préoccupera encore aujourd'hui. La défense des personnels, face aux pressions auxquelles les réformes constantes, réglementaires et structurelles et leurs managers les soumettent, restera notre priorité et le moteur de notre action ici. Et il ne sera jamais question d'intégration de notre organisation syndicale aux rouages de nos administrations et du gouvernement, quel qu'il soit.